



Fédération
Française du
Sport Automobile **FFSA**

62^{ème} Rallye Lyon – Charbonnières – Rhône

Championnat de France des Rallyes
Coupe de France des Rallyes

15, 16 & 17 AVRIL 2010

***REGLEMENT
PARTICULIER***

Association Sportive Automobile du Rhône

40 cours de Verdun – 69002 LYON

Tél. : 04 78 38 15 70 – Fax. : 04 78 42 25 67

Email : contact@asarhone.com

Toutes les infos sur le déroulement du Rallye :

- Confirmation d'engagement
- Horaire de convocation
- Divers

Site Internet :

www.asarhone.com

PROGRAMME – INFORMATION - ADRESSES

Lundi 15 Mars 2010	à minuit	Parution du règlement - Ouverture des Engagements
Lundi 29 Mars 2010	à minuit	Clôture des engagements réservés « Coupes de marques »
Lundi 5 Avril 2010	à minuit	Clôture des Engagements
Vendredi 9 Avril 2010	à 17 h 00	Publication de la liste des engagés, des horaires de convocation aux vérifications administratives et techniques ainsi que la liste des concurrents
	de 17 h 00 à 21 h 30	Mise à disposition du carnet d'itinéraire au siège de l'ASA
Samedi 10 Avril 2010	de 7 h 00 à 12 h 00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire au siège de l'ASA
	à 8 h 00	Ouverture 1 ^{ère} session de reconnaissance (art. 6.2)
Mardi 13 Avril 2010	à 12 h 00	Ouverture 2 ^{ème} session de reconnaissance (art. 6.2)
Jeudi 15 Avril 2010	de 10 h 00 à 15 h 00	Séance de mise au point de 10h00 à 15h00
	de 16 h 30 à 21 h 45	Vérifications Administratives
	de 16 h 45 à 22 h 00	Vérifications Techniques selon heure de convocation
		Marquages des Pneumatiques selon heure de convocation (précisé lors de la remise du carnet d'itinéraire)
Vendredi 16 Avril 2010	de 07 h 00 à 09 h 00	Vérifications Administratives
	de 07 h 15 à 09 h 15	Vérifications Techniques selon heure de convocation
	de 07 h 30 à 10 h 45	Mise en parc fermé
	à 11 h 00	Première Réunion du Collège des Commissaires Sportifs : PC du rallye Hôtel NOVOTEL Lyon-Nord (Dardilly)
	à 12 h 45	Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ
	à 14 h 30	Départ de la 1 ^{ère} étape (VHC) (Le rallye National partira 15' après le dernier concurrent VHC)
	à 21 h 00	Arrivée de la 1 ^{ère} étape
Samedi 17 Avril 2010	à 7 h 00	Départ de la 2 ^{ème} étape (National)
	à 21 h 54	Arrivée du rallye
		30' au plus tard après l'arrivée du dernier concurrent au dernier CH, affichage du classement provisoire
		Vérifications techniques complémentaires aussitôt après l'arrivée

Liste des adresses :

- ▶ Organisation et Secrétariat du Rallye | ASA du Rhône
40 cours de Verdun – 69 002 LYON
Tél. : 04.78.38.15.70 - Fax : 04.78.42.25.67
- ▶ Vérifications Administratives
Vérifications Techniques
Accueil Officiels,
Point Presse | Palais des Sports de Lyon-Gerland
350 avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
- ▶ Commissaires | Hôtel la Pépinière
15 chemin Gargantua
69570 Dardilly
Tél. : 04.78.66.77.77

- | | |
|-----------------------|--|
| ▶ Direction de Course | Hôtel NOVOTEL Lyon Nord
Porte de Lyon
69570 Dardilly |
| ▶ Salle de Presse | ▶ <u>Jeudi 17 de 16h30 à 22h00, vendredi 18 :</u>
Palais des Sports de Gerland
▶ <u>Vendredi à partir de 19h00, samedi de 7h00 à 24h00 :</u>
Maison des Associations
Charbonnières les Bains |
| ▶ Arrivée du rallye | Rue
Charbonnières les Bains |
| ▶ Remise des prix | Sur le podium, Casino « Le Lyon Vert » |

Tableau Officiel d'Affichage :

- | | |
|---|---|
| ▶ Jusqu'au jeudi 15 avril à 14h00 | ASA du Rhône
40 cours de Verdun
69002 Lyon |
| ▶ Jeudi 15 avril de 16h00 à 24h00 | Palais des Sports
Lyon Gerland |
| ▶ Vendredi 16 avril (7h00) au Samedi 17 avril (24h00) | Podium de départ Lyon-Gerland puis
Casino «Le Lyon-Vert» |
| ▶ Samedi 17 avril de 10h00 à 16h00 | Parc de regroupement de Thizy |

ORGANISATION

Article 1 – Organisation

L'Association Sportive Automobile du Rhône organise du 15 au 17 avril 2010, - avec le concours des municipalités de Lyon, Charbonnières les Bains, du Conseil Général du Rhône -, le 62^{ème} Rallye National Lyon – Charbonnières - Rhône.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A. en date du 28/01/2010 (Permis d'organisation N° 35).

Comité d'Organisation :

Présidents : Mme Nahide ENNAM et M. Richard RAMET

Membres : Mmes Nicole BLANCHET, Agnès MIOLANE
MM. Arnaud BERTACHINI, Dominique CALAIS, Claude CARRAS, Alain GARNUNG,
Patrick GEOFFRAY, Thierry HERITIER, Marcel LEBEL, Jean Marc MARTIN, Gilbert
MERMET, Luc MOYENIN, Christophe PERRIN, Guy PRUDENT, Emmanuel VEYRET.

Organisateur technique : Association Sportive Automobile du Rhône

1-1 Officiels de l'Epreuve

Observateur F.F.S.A :	Yves GUILLOU
Collège des Commissaires Sportifs :	
Président	Jean Claude CRESP
Membres	Serge PAILLE; Jean Paul MAILLARD; Jean Michel FILLOUX; Guy MOUROT
Secrétaire	Yannick MAILLARD
Direction de course :	
Directeur de Course	Etienne FORGET
Directeur de Course Adjoint	Gilbert GIRAUD, Michel LAROULANDIE,
Directeurs de Course délégués aux E,S	Alex COLIN; Sylvie ZYCH, Valérie THORIN
Délégué aux vérifications administratives	Jean RASORI

Délégué voiture Tricolore	Jean Marie CONCONI
Délégué voiture Damier	Thierry HERITIER
Délégué aux parcs fermés	
Délégué du Super Rallye	Jean Charles BIDAL
Secrétaire du meeting :	Jean Marc MARTIN
Directeurs de course délégués Départ E.S :	
ES 1, 5, 9 et 13	Pierre DOUSSAN
ES 2, 6 et 10	Jean DETROYAT
ES 3, 7 et 11	Gérard GHIGO
ES 4, 8 et 12	Christian COULET
Directeurs de course adjoints délégués aux E.S :	
ES 1 et 5	Didier ROSSIGNOL;
ES 2	Jean Claude HECTOR
ES 3	Marc CIER
ES 4	Michel POTHEAU
ES 6 et 10	Eric BLANC
ES 7 et 11	Jean Claude HECTOR; Marc CIER
ES 8 et 12	Didier ROSSIGNOL; Michel POTHEAU
ES 9 et 13	Louis Jean VILLARD;
Directeurs de course délégués aux parcs :	
Gerland ; Charbonnières les Bains	Claude COURET
Gerland (Assistance)	Thierry LE FOLL; Alain GUIN
Lac des Sapins (Assistance)	Laurent BENOIT
Thizy (Regroupement)	Thierry LE FOLL
Médecin Chef	Christine LESPIAUCQ
Juges de fait	Aimé ARGELES; Fabien ZYCH; André & Nicole GUIBLAIN; Jean Paul BERERD; Daniel BALDASSARI
Commissaires Techniques	
Responsable délégué par la FFSA	Christian BONIN
Membres	André BAROLLE; Michel BOISSIN; Bernard COQUET ; Alain DELEAVAL; Yannick MARTIN, Gérard JOUVHOMME; Jean-Marc RANCON; Olivier CAPELETTI
Chargé des Relations avec la Presse	Linda MARTINS; Georges COLIN (FFSA)
Chargé des Relations avec les Officiels	Nahide ENNAM , Richard RAMET
Chargé des Relations avec les VIP	Alain TISSEUIL
Chargé des Relations avec les Commissaires	Emmanuel VEYRET; Thierry HERITIER
Chargé des Relations avec les Concurrents	
Responsable	Gérard BERTRAND ; Alain ROSSI
Adjoints	Yvelyne GUILLOU; Simone SCHLEIMER
Commissaire sportif délégué à la publicité	Michel GUIGUET
Responsable des carnets de bord	Marc CURRAT
Responsable Affichage	Agnès MIOLANE
Speaker	Philippe SOING; Frédéric LOMBARD
Responsable Matériel	Christophe PERRIN; Bruno RODARIE
Responsables techniques des Epreuves Spéciales	
ES 1 et 5	Gilbert MERMET
ES 2	Yann MOGNO
ES 3	Edouard WILLEMIN
ES 4	Luc MOYENIN
ES 6 et 10	Patrick GEOFFRAY; Claude CARRAS
ES 7 et 11	Marcel LEBEL; Robert GRUMEL
ES 8 et 12	Gilles MAGAUD
ES 9 et 13	Yves MIOLANE; Joël MICHELAS
Responsables techniques des parcs d'assistance	
Lyon Gerland	Christophe FRANCOZ; Ignacio LOPEZ
Lac des Sapins	Guy PRUDENT
Transmissions radio	LVMC
Informatique classements	Société Patrick SOFT

Responsable Cibistes	Dominique CALAIS
Responsable Lignes téléphoniques	Alain GARNUNG

1.2 Eligibilité

Le 62^{ème} Rallye National Lyon – Charbonnières - Rhône compte pour :

- ▶ Le Championnat de France des Rallyes
- ▶ Le Championnat de France des Rallyes Teams
- ▶ Le Classement «Promotion» (Trophée BF Goodrich)
- ▶ Le Classement Citroën Racing Trophy
- ▶ La Coupe de France des Rallyes 2010 (coef. 3)
- ▶ Le Championnat des Rallyes du Comité Régional Rhône-Alpes.

1.3 Vérifications

Les équipages régulièrement engagés devront consulter le site internet précisé en tête du présent règlement pour prendre connaissance :

- De la confirmation de leur engagement,
- De leur heure de convocation aux vérifications administratives

Des vérifications administratives préliminaires auront lieu lors de la prise du carnet d'itinéraire. Tout concurrent ne présentant pas l'ensemble des documents demandés (carte grise du véhicule ou titre de propriété, licences, permis de conduire) ne pourra prétendre à recevoir le carnet d'itinéraire.

Les vérifications administratives complémentaires auront lieu à l'heure de la convocation. Les panneaux de portières, les plaques et la publicité devront être apposés avant le passage aux vérifications techniques.

Pour les concurrents soumis aux marquages des pneumatiques, celui-ci aura lieu le jeudi 16 avril. L'horaire exact de convocation sera communiqué aux équipages lors de la remise du carnet d'itinéraire.

1.3.12 Les vérifications finales auront lieu au garage RENAULT rue Marietton – Lyon 9^{ème}, le samedi 17 avril, à partir de 21 h 30 (voitures désignées pour ces vérifications par décision du Collège des Commissaires Sportifs).

Le tarif horaire de la main d'oeuvre applicable aux opérations de démontage est fixé à 45 € T.T.C.

Article 2 – Assurance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

*** **Important** : Les véhicules d'assistance ainsi que les ouvreurs, même porteurs de plaques ou panneaux spécifiques délivrées par l'organisateur ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule et entière responsabilité de leur propriétaire.

Article 3 – Concurrents et Pilotes

3.1 demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 62^{ème} Rallye National Lyon – Charbonnières - Rhône doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 5 avril 2010** (cachet de la poste faisant foi).

Pour les coupes de Marques, la date limite de priorité d'engagements est fixée au lundi 29 mars.

3.1.10. Le nombre de partants est fixé à **160 voitures maximum**.

3.1.11. Les droits d'engagement sont fixés :

- ▶ **900 Euros** pour les pilotes inscrits au championnat de France et/ou trophée BF Goodrich
- ▶ **750 Euros** pour les pilotes hors championnat de France et/ou trophée BF Goodrich
- ▶ **700 Euros** pour les pilotes inscrits à une coupe de marque
- ▶ **700 Euros** pour les équipages 100% ASA du Rhône

En cas de refus de la publicité optionnelle de l'organisateur, les droits seront de **1 800 €**

Pour chaque engagement, 10 euros seront reversés à l'association : « Un sourire un espoir pour la vie »

3.1.12. Acceptation :

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du Concurrent.

3.3. Ordre de départ

Pour la 1^{ère} étape, l'ordre des départs sera établi par la FFSA en collaboration avec l'organisateur.
Pour la 2^{ème} étape, l'ordre des départs sera celui du classement général provisoire à l'issue de la 1^{ère} étape, dans les conditions définies dans l'article 3.3 du Championnat de France des Rallyes.

Article 4 – Voitures et Equipements

4.1 Voitures Autorisées

Conforme au règlement FFSA.

4.3. Assistance

Pendant toute la durée du rallye, l'assistance se fera exclusivement dans les parcs d'assistance. Seuls les véhicules possédant un panneau assistance (obligatoirement collé sur le pare-brise) seront admis dans les parcs d'assistance.

Chaque concurrent recevra avec son inscription un panneau assistance. Des panneaux supplémentaires pourront être acquis pour la somme de **180 €** pièce (à régler lors de l'engagement). En plus de la surface réglementaire, les concurrents engagés au Championnat de France des Rallyes et/ou classement Promotion, ainsi que les concurrents inscrits à une Coupe de Marque pourront acheter des emplacements supplémentaires au tarif de **12 € TTC** le m², le règlement devant être fait au plus tard au moment des vérifications administratives.

La distance maximum à couvrir entre deux parcs d'assistance sera de : **159,49 km** dont **51,19 km** d'épreuves spéciales.

Article 5 – Publicité :

Les publicités obligatoires et facultatives seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

**Sauf accord préalable avec le Comité d'Organisation, toute action publicitaire ou de promotion s'appuyant sur le rallye "Lyon - Charbonnières - Rhône", son nom ou son image de marque est interdite.
Des poursuites judiciaires pourront être engagées contre les contrevenants.**

ANNEXE 1 – DESSIN D'APPOSITION DES ADHESIFS

Article 6 – Sites et Infrastructures

6.1 Description

Le 62^{ème} Rallye National Lyon – Charbonnières - Rhône représente un parcours de 767,30 km. Il comporte 13 épreuves spéciales (8 différentes), d'un total de 211,68 km. Il est divisé en 4 sections et 2 étapes.

Les épreuves spéciales sont :

E.S. n°	Longueur	Vendredi 16	Samedi 17
1/5	14,20 Km	2 fois	-
2	15,50 Km	1 fois	-
3	1,88 km	1 fois	-
4	2,42 Km	1 fois	-
6/10	26,12 Km	-	2 fois
7/11	25,07 Km	-	2 fois
8/12	15,75 Km	-	2 fois
9/13	14,80 Km	-	2 fois

Récapitulatif	E.S	Liaisons	TOTAL	% km ES/Total
1 ^{ère} Etape	48,20 Km	157,20 Km	205,40 Km	23,46 %
2 ^{ème} Etape	163,48 Km	398,42 Km	561,90 Km	29,00 %
Total Rallye	211,68 Km	557,62 Km	767,30 Km	28,00 %

Lors de la 1^{ère} étape, le rallye National partira 15' après le rallye VHC.

Le carnet d'itinéraire sera à la disposition des concurrents, régulièrement engagés, au siège de l'Association Sportive Automobile du Rhône, à partir du vendredi 2 avril à 17h00. Chaque équipage disposera d'un exemplaire gratuit.

Des exemplaires supplémentaires seront disponibles moyennant paiement de **40 €** (+ frais d'envoi) par exemplaire et sur réservation avant le 5 avril.

6.2 - Reconnaissances (voir tableau annexe 2)

Conforme au Règlement Standard FFSA

6.2.1 – Déroulement

IMPORTANT : NOUS TENONS A VOUS INFORMER QUE LE JOUR DU RALLYE TOUTES LES CORDES SERONT MATERIALISEES PAR DE LA RUBALISE OU DU GRILLAGE SELON LES CAS

Dans tous les rallyes du Championnat de France, les équipages devront fournir l'identification formelle de leur voiture de reconnaissance (modèle, couleur, immatriculation) pour obtenir la fiche de reconnaissance. Des contrôles de vitesse pourront être effectués à tout moment des reconnaissances.

Les reconnaissances seront limitées à **3 passages** par épreuve spéciale et réglementées dans le temps à 2 sessions :

- ▶ **Samedi 10 avril et Dimanche 11 avril**
- ▶ **Mardi 13 avril et Mercredi 14 avril**

ANNEXE 2 : PLANNING DES RECONNAISSANCES

Le panachage Samedi/Dimanche ou Mardi/Mercredi est interdit.

Les concurrents devront préciser leur planning lors de leur engagement.

Les carnets d'itinéraires seront à retirer au siège de l'ASA aux dates et horaires ci-dessous. Les carnets d'itinéraires supplémentaires seront facturés **40 €**

- ▶ **Vendredi 9 Avril de 17h30 à 21h30**
- ▶ **Samedi 10 Avril de 7h00 à 12h00**
- ▶ **Puis aux heures normales d'ouverture à compter du lundi 12 Avril.**

6.2.7 - Les pilotes inscrits au Championnat de France, au Trophée BF Goodrich, à une coupe de marque ou les pilotes prioritaires ou désigné par la FFSA devront obligatoirement utiliser le carnet de prise de note identifié par l'organisateur dans les conditions prévues par le règlement standard.

Article 7 - Déroulement du rallye

7.1 Départ

Après vérifications, les véhicules seront mis en parc fermé (enceinte du stade de Gerland à Lyon),

- ▶ **Jeudi 15 avril à partir de 17h00 (facultatif)**
- ▶ **Vendredi 16 avril à partir de 7h00 (obligatoire)**

7.1.9 Ouvreurs

Les ouvreurs sont acceptés pour les pilotes inscrits au Championnat de France. Chaque équipage devra engager leur voiture d'ouvreur en remplissant la feuille d'engagement spécifique.

Chaque plaque d'ouvreur sera vendue **160 €**, payable avec la demande d'engagement.

Le passage sur les ES à **vitesse modérée** est possible jusqu'à 75 minutes avant le premier concurrent. Les ouvreurs doivent respecter le Code de la Route, même sur les ES. L'autorisation pourra être suspendue à tout moment par le Directeur de Course.

Les conducteur et passager des véhicules ouvreurs devront être titulaire d'une licence délivrée par la FFSA (pratiquant ou encadrement).

**UN SEUL véhicule « Ouvreur » par véhicule de course est accepté.
Ces véhicules « Ouvreurs » doivent être couverts par leur propre assurance et chaque Concurrent est responsable sportivement de son ouvrier.**

7.2 Dispositions générales relatives aux contrôles

Conforme au Règlement standard FFSA.

Signes distinctifs des Officiels et des Commissaires :

- Chargés des relations avec les concurrents : Chasuble blanc marqué «Relations Concurrents»
- Directeurs de course délégué aux E.S : Chasuble fluorescente Jaunes «Directeur d'ES»
- Directeurs de course «Inters sécurité» : Chasuble fluorescente Oranges «Directeur d'ES»
- Chefs de poste : Chasuble fluorescente Jaunes «Chef de poste»
- Commissaires : Chasuble fluorescente Jaunes «Commissaire»
- Commissaires en intermédiaires : Chasuble fluorescente Oranges «Commissaire»

7.3.16 Conforme au règlement du Championnat de France des Rallyes

7.5 Epreuves spéciales

Conforme au règlement standard FFSA

7.5.3 Les dépanneuses présentes au départ des épreuves spéciales, sont à la disposition du directeur de course, dans le seul but, si nécessaire, de libérer la route.

Toute intervention des véhicules de dépannage de l'organisation faite à la demande d'un concurrent ou de son représentant, en dehors d'une décision du directeur de course, restera à la charge du concurrent.

7.5.17.4 Déclaration d'abandon

Tout concurrent abandonnant sur le parcours d'une E.S ou sur les secteurs de liaison devra en informer le plus rapidement possible la direction de course. Une pénalité pourra être infligée en cas de non respect de cette règle.

7.5.20 Séance d'essai

Une séance d'essai sera organisée le jeudi 15 avril de 10h00 à 15h00.

Une participation financière de **160 €** sera demandée aux concurrents.

Les concurrents désirant participer à cette séance d'essai doivent adresser au secrétariat du rallye la demande de participation ci-jointe, dûment complétée et accompagnée du règlement à l'ordre de l'ASA Rhône.

Nombres de participants minimum : 15

Article 8 : Pénalités – Réclamations - appels

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article 9 – Classement

Au cours du rallye, les classements seront publiés en conformité avec l'article 9 du règlement standard des rallyes.

Il sera établi

- un classement général, un classement par Groupe, un classement par Classe,
- Un classement des pilotes inscrits au Championnat de France,
- Un classement des teams inscrits au Championnat de France,
- Un classement Promotion,
- Un classement par Groupes et classes hors pilotes inscrits au Championnat de France, Promotion ou Coupe de marque,
- Un classement féminin.

Article 10 : Prix et coupes

10.1 - Prix en espèces

► A la Classe :	Plus de 10	De 6 à 10	De 4 à 5	De 1 à 3
Nombre de partants				
1 ^{er}	1 x E	1 x E	1 x E	0,5 x E
2 ^{ème}	0,5 x E	0,5 x E		
3 ^{ème}	0,25 x E			

(E = montant de l'engagement réellement payé, limité à **900 €**).

Les concurrents du Classement Promotion ainsi que ceux des Coupes de Marques ne pourront bénéficier des primes prévues à la classe.

10.2 - Coupes

Des coupes récompenseront :

- Les 3 premiers équipages du classement Scratch,
- Les 3 premiers équipages du classement «Promotion» (Trophée BF Goodrich),
- Les vainqueurs de chaque Classe,
- Le premier équipage féminin.

La Remise des Prix du 62^{ème} Rallye National Lyon – Charbonnières - Rhône se déroulera le Samedi 17 avril 2010 sur le podium d'arrivée au Casino « Le Lyon Vert » à partir de 21h54.

Les équipages recevant un prix se présenteront au complet, avec leur véhicule sur le podium d'arrivée où ils recevront leurs coupes.

Le passage sur le podium est obligatoire pour les 3 premiers du classement général, les 3 premiers du challenge BF Goodrich, les 3 premiers des coupes de marque et les vainqueurs de classe. Il est facultatif pour les autres.

Les prix en espèces seront envoyés aux concurrents dès le lundi 19 avril, sauf vérifications finales en cours, à l'adresse figurant sur le bulletin d'engagement.

Des coupes récompenseront 5 commissaires ou contrôleurs tirés au sort à l'issue de l'épreuve.

10.3 – Présence des concurrents en salle de presse à la fin du rallye

Les 3 premiers pilotes du classement général, du trophée BF Goodrich devront se présenter dans un délai maximum de 30 minutes après leur arrivée en salle de presse.

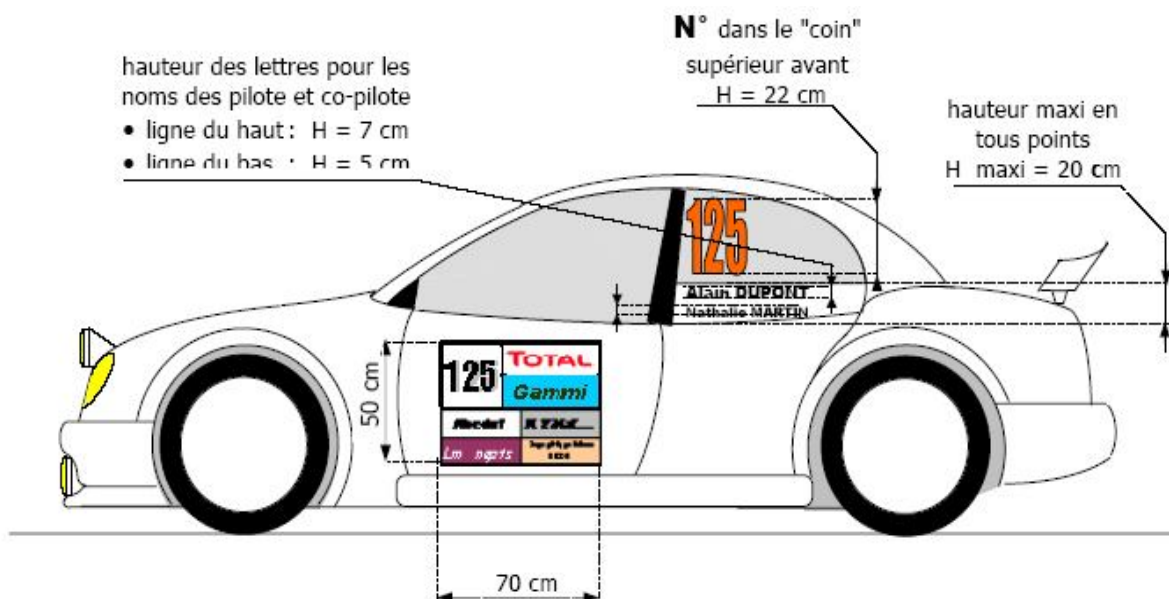
ANNEXE 1 - DESSIN D'APPOSITION DES ADHESIFS

Il est autorisé :

- ▶ de n'apposer sur les vitres latérales arrière (portes et/ou custodes) que les numéros de course fournis par l'organisateur et les noms des pilotes et copilotes conformément au dessin ci-dessous
- ▶ d'apposer la plaque de rallye située à l'arrière sur la lunette arrière ou la vitre du hayon.

En plus des plaques de rallye et des panneaux de porte l'organisateur délivrera un jeu de 3 numéros adhésifs qui seront à apposer conformément au dessin ci-dessous :

- ▶ sur la lunette arrière ou la vitre du hayon, en haut à droite
- ▶ sur chaque vitre latérale arrière (portes ou custodes) en haut et vers l'avant.



ANNEXE 2 - PLANNING DES RECONNAISSANCES

E.S.	Km	Session 1		Session 2	
		Sam. 10 avril (8h30-19h00)	Dim. 11 avril (8h00-17h00)	Mardi 13 avril (12h-21h00)	Mercr. 14 avril (8h30-19h00)
1/5	15,55 Km	Oui		Oui	
2	14,32 Km	Oui		Oui	
3	1,20 Km	A pied		A pied	
4	2,5 Km	Oui		Oui	
6/10	26,12 Km		Oui		Oui
7/11	25,07 Km		Oui		Oui
8/12	15,75 Km		Oui		Oui
9/13	14,80 Km		Oui		Oui



Fédération
Française du
Sport Automobile **FFSA**

33^{ème} Rallye Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières – Rhône

Coupe de France V.H.C des Rallyes

15, 16 & 17 AVRIL 2010

***REGLEMENT
PARTICULIER***

Association Sportive Automobile du Rhône

40 cours de Verdun – 69002 LYON

Tél. : 04 78 38 15 70 – Fax. : 04 78 42 25 67

Email : contact@asarhone.com

**Les articles ou parties d'articles non mentionnés dans le présent règlement sont entièrement conformes au règlement de la Coupe de France des Rallyes VHC.
Les autres articles complètent le règlement standard FFSA.**

Article 1 – Organisation

L' Association Sportive Automobile du Rhône organise le 33^{ème} Rallye Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières - Rhône qui se déroulera du 15 au 17 Avril 2010, avec le concours des municipalités de Lyon, Charbonnières les Bains et du Conseil Général du Rhône.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A., sous le permis d'organisation Numéro 35 en date du 28/01/2010.

1-1 Officiels de l'Epreuve

Collège des Commissaires Sportifs :

Président Jean Claude LEUVREY
Membres François MONATH ; Jean Roch LEBOSSE
Secrétaire

Directeur de Course

Jannick DAUBIGNE

Commissaires Techniques

Patrick TERMINARIAS; Robert VOISIN

Chargé des Relations avec les Concurrents

Jean Carl ANNOVAZZI ; Hervé BESSON

1.2 Eligibilité

Le 33^{ème} RALLYE Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières - Rhône compte pour :

- ▶ La Coupe de France des Rallyes VHC (coefficient 2)
- ▶ Le Championnat VHC du Comité Régional Rhône-Alpes

Article 3 – Concurrents et Pilotes

3.1 demande d'Engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer au 33^{ème} RALLYE Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières - Rhône doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **Vendredi 2 avril 2010.**

Le nombre des engagés est fixé à **40 véhicules maximum.**

Les droits d'engagement sont fixés :

- ▶ **600 Euros** avec la publicité obligatoire de l'organisateur
- ▶ **450 Euros** pour les concurrents de l'Asa Rhône (équipage au complet)

Ces droits seront doublés pour les concurrents n'acceptant pas la publicité facultative.

Toute demande d'engagement non accompagné du montant des droits d'engagement sera nulle.

Article 4 – Voitures et équipements

4-1-1 Voitures admises

Sont admises les voitures des périodes E à I (1981) inclus, homologuées VHC et possédant un Passeport Technique Historique.

Article 6 – Sites et Infrastructures

6.1 Description

Le 33^{ème} RALLYE Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières - Rhône représente un parcours de 690,00 km. Il comporte 11 épreuves spéciales (8 différentes), d'un total de 180,95 km. Il est divisé en 4 sections et 2 étapes.

Les épreuves spéciales sont :

E.S. n°	Longueur	Vendredi 16	Samedi 17
1/5	14,20 km	2 fois	-
2	15,50 km	1 fois	-
3	1,88 km	1 fois	-
4	2,42 km	1 fois	-

6/10	26,12 km	-	2 fois
7/11	25,07 km	-	2 fois
8	15,75 km	-	1 fois
9	14,80 km	-	1 fois

Le rallye V.H.C partira devant le rallye national lors de la 1ère étape puis 15' après pour la 2ème étape.

6.2 Reconnaissances

-> **VOIR RALLYE NATIONAL (ANNEXE 2 – PLANNING DES RECONNAISSANCES)**

Article 7 – Déroulement du rallye

7-1 Départ

Le départ des voitures sera donné dans l'ordre des numéros de compétitions, le plus petit partant en tête (1^{ère} étape) puis dans l'ordre du classement (2^{ème} étape)

Article 9 – Classement

Conformément au règlement de la Coupe de France des Rallyes VHC, il sera établi un classement pour chacune des catégories :

- ▶ 1 et 1S confondu,
- ▶ 2 et 2S confondu,
- ▶ 3 et 3S confondu.

Article 10 – Prix et Coupes

Des coupes récompenseront tous les concurrents classés.

10.3 - Remise des Prix

Une coupe sera remise à chaque équipage classé.

La Remise des Prix du 33^{ème} RALLYE Véhicules Historiques de Compétition Lyon – Charbonnières - Rhône se déroulera le Samedi 17 avril 2010 à l'arrivée du rallye sur le podium, à 20h15 au Casino « Le Lyon Vert ».

PALMARES

Année	Equipage	Véhicule
2009	Snobeck-Mondésir	Peugeot 307 WRC
2008	Snobeck-Mondésir	Peugeot 307 WRC
2007	Salanon-Combronde	Peugeot 307 WRC
2006	Vouilloz-Klinger	Peugeot 307 WRC
2005	Vouilloz-Pivato	Subaru WRC
2004	Bengue-Escudero	Peugeot 206 WRC
2003	Jean Joseph-Boyère	Renault Clio Super 1600
2002	Rousselot-Mondesir	Subaru WRC
2001	Loeb-Elena	Citroën Xsara Kit-Car
2000	Bugalski-Chiaroni	Citroën Xsara T4
1999	Bugalski-Chiaroni	Citroën Xsara Kit-Car
1998	Bugalski-Chiaroni	Citroën Xsara Kit-Car
1997	Panizzi-Panizzi	Peugeot 306 Maxi
1996	Panizzi-Panizzi	Peugeot 306 Maxi
1995	Delage-Mondesir	BMW M3
1994	Delage-Mondesir	BMW M3
1993	Oddoux-Aujogue	Ford Sierra Cosworth
1992	Gazaud-Jaffeux	Peugeot 309 GTI
1991	Pignard-Berruyer	BMW M3
1990	Rigollet-Bathelot	Ford Sierra 2RM
1989	Rigollet-Bathelot	Ford Sierra 2RM
1988	Oddoux-Kollefrath	Ford Sierra 2RM
1987	Rigollet-Bathelot	Ford Sierra 2RM
1986	Rouget-Lelièvre	Renault 5 Turbo
1985	Serpaggi-Lelièvre	Renault 5 Turbo
1984	Darniche-Mahé	Audi Quattro
1983	Fréquelin-Fauchille	Opel Ascona
1982	Haro-Jung	Porsche 911
1981	Saby-Sévelinge	Renault 5 Turbo
1980	Ragnotti-Andrié	Renault 5 Alpine
1979	Mmes Mouton-Conconi	Fiat 131 Abarth
1978	Darniche-Mahé	Lancia Stratos
1977	Cat-Neyron	Opel Kadett GTE
1976	Darniche-Mahé	Lancia Stratos
1975	Verini-Rosetti	Fiat
1974	Non disputé	
1973	Fiorentino-Gelin	Simca
1972	Andruet-"Biche"	Alpine A110 1800
1971	Nicolas-Vial	Alpine A110 1800
1970	Andruet-Stone	Alpine A110 1600
1969	Vinatier-Callewaert	Alpine A110 1440
1968	Andruet-Todt	Alpine A110 1440
1967	Elford-Savid	Porsche 911S
1966	Hanrioud-Peray	Alpine A110 1300
1965	Vinatier-Hoffman	Renault 8 Gordini
1964	Trauttman-N'Guyen Du	Lancia Flavia coupé
1963	Trauttman-Karaly	Citroën DS 19
1962	Oreiller-Charron	Ferrari 250 GT
1961	Oreiller-Masoero	Alfa Roméo Giuletta SZ
1960	Boutin-Motte	Porsche 356 Carrera
1959	Hebert-Consten	Alfa Roméo
1958	Gentilini-Gentilini	Alfa Roméo
1957	Gentilini-Chevrier	Simca
1956	Gacon-Arcan	Porsche
1955	Houel-Pilliet	Alfa Roméo

1954	Laroche-Radix	OSCA
1953	Peignaux-Jacquín	Jaguar
1952	Pouderoux-Quincieu	Citroën
1951	Gautruche-Girler	Citroën
1950	Gignoux-Ugnon	Citroën
1949	Blondel-Monestier	Simca
1948	Non disputé	
1947	Daligan	Bugatti

Véhicules historiques de Compétition

Année	Equipage	Véhicule
2009	Redele-Cordonnier	Alpine A110
2008	Verchere-Guyot	Porsche 911 3L RS
2007	Verchere-Guyot	Porsche 911 3L RS
2006	Chambon-Volcic	Porsche 911
2005	Vericel-Jourdan	Renault 5 Alpine
2004	Redele-Cordonnier	Alpine A110
2003	Redele-Cordonnier	Alpine A110
2002	Redele-Cordonnier	Alpine A110
2001	Penide-Michel	Porsche 911
2000	Penide-Michel	Porsche 911
1999	Pasquier-Pasquier	Lotus Elan
1998	Gatti-Hirtzig	Alpine A110
1997	Pasquier-Pasquier	Lotus Elan
1996	Mocellin-Gerbier	Alpine A110
1995	Pasquier-Pasquier	Lotus Elan
1994	Mocellin-Gerbier	Alpine A110
1993	Mocellin-Gerbier	Alpine A110
1992	Mousset-Blin	Alpine A110
1991	Mousset-Blin	Alpine A110
1990	Neyrinvk-Jacquemier	Lotus Elan
1989	Pierre-Lafaye	Alfa Giulia
1988	Pierre-Fabulay	Alfa Julietta
1987	Aubert-Combe	Alpine A110
1986	Bole-Tabouret	Daimler
1985	Walthier-Graff	Porsche 356
1984	Terrion-Terrion	Porsche 356
1983	Ganzin-Gay	Lotus
1982	Ganzin-Gay	Alfa Roméo
1981	Bole-Marand	Daimler
1980	Mmes Baverey-Arlaud	Ferrari T. de F.
1979	Moreau-Uderzo	Ferrari T. de F.
1978	Moreau-Uderzo	Ferrari T. de F.